Tours-Fondettes agrocampus
Lycée CFA CFPPA Exploitations

BPA TAP
(niveau 3)
Brevet **P**rofessionnel **A**gricole
Travaux des **A**ménagements **P**aysagers
RNCP 15156

Financé par l'Union européenne
Centre-Val de Loire
MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION
Haut-commissaire aux compétences
INVESTIR DANS VOS COMPÉTENCES

CFPPA Fondettes

« Formation organisée avec le concours financier de la Région Centre—Val de Loire et de :
- l'Union européenne. L'Europe s'engage en région Centre-Val de Loire avec le Fonds Social Européen
- l'Etat dans le cadre du Pacte Régional Investissement pour les compétences »

>> OBJECTIFS DE LA FORMATION

Former des ouvriers du paysage pour qu'ils soient capables de :
- Mettre en place des végétaux en mobilisant des connaissances techniques et règlementaires.
- Entretenir les plantations et les terrains, appliquer les traitements phytosanitaires et assurer les apports d'engrais.
- Entretenir des bassins, réaliser des travaux de voirie ou d'aménagement urbain.

>> PUBLIC CIBLÉ ET PRÉ-REQUIS

- Avoir 18 ans minimum
- Justifier de 12 mois d'expérience professionnelle à temps plein au minimum dans n'importe quel domaine.
- Etre salarié en reconversion professionnelle ou demandeur d'emploi

>> CONDITIONS D'INSCRIPTION ET MODALITÉS DE RECRUTEMENT

- Dossier d'inscription complet
- Test de positionnement
- Entretien de motivation

>> MODALITÉS D'ALTERNANCE

- 800 heures en centre 315 heures en entreprise
- 9 semaines de stage en entreprise

>> DÉLAIS D'ACCÈS ET DURÉE

- Formation sur 8 mois de septembre à mai

>> COÛT ET FINANCEMENT

- Vous êtes demandeur d'emploi : financement par la Région Centre Val de Loire. Coût horaire de la formation : 14 €/h
- Vous êtes salarié : financement possible par le Projet de transition professionnelle (14 €/h) ou autre financement (étude au cas par cas)
- Restauration et hébergement disponibles sur l'Agrocampus.

ACCÈS PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Présence d'une Référente Handicap à temps plein dans le centre
- Partenariat avec structures : MDPH, URAPEDA...
- Locaux adaptés

>> RÉMUNÉRATION

Formation rémunérée en fonction de la situation du stagiaire :
- par Pole Emploi via l'AREF (Allocation de Retour à l'Emploi Formation) pour les Demandeurs d'emplois bénéficiant de droits Pole Emploi.
- par la Région Centre pour les Demandeurs d'Emploi sans indemnités ou percevant l'ASS ou le RSA
- par la Région Centre ou Pole Emploi pour les personnes ayant une reconnaissance MDPH
- par l'OPCO pour les salariés en reconversion professionnelle

Nos atouts

Pourquoi choisir Tours Fondettes agrocampus ?

Son partenariat avec des entreprises du secteur et son exploitation agricole

❖

Ses équipements techniques, son internat et la proximité de Tours par le bus (n°11 arrêt Agrocampus)

❖

Son site historique et son parc arboré de 25 hectares

❖

Son équipe de formateurs issus du milieu professionnel

❖

Son accompagnement individualisé

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
ENSEIGNEMENT AGRICOLE L'AVENTURE DU VIVANT RÉVÈLE TON TALENT
Organisme Certifié Qualiopi
ENGAGEMENT DE SERVICE QUALIFORMAGRI REF. 132 AFNOR CERTIFICATION www.afnor.org

CONTACT ET INSCRIPTION : Secrétariat Formation Continue
CFPPA de Tours-Fondettes agrocampus – BP40079 – 37230 FONDETTES PPDC
cfppa.tours@educagri.fr – Tel : 02 47 42 02 47
www.tours-fondettes-agrocampus.fr Tours-Fondettes agrocampus

VERSION 02/2024

>> CONTENU DE LA FORMATION

Financé par l'Union européenne
Projet cofinancé dans le cadre du Plan d'Investissement dans les Compétences

MODULES DE LA FORMATION	MATIÈRES PRINCIPALES	Volume horaire
DOMAINE COMMUN		
Travaux d'entretien des espaces verts	Réaliser la tonte et l'entretien des gazons et surfaces enherbées en sécurité et dans le respect de l'environnement, en mobilisant des savoirs de base relatifs au fonctionnement des matériels utilisés sur les chantiers de paysage	56
Taille et entretien des ligneux	Réaliser la taille des végétaux et assurer leurs soins en mobilisant des connaissances scientifiques relatives au végétal et au milieu	156
Mise en place et entretien d'éléments inertes	Réaliser la pose ou l'installation des éléments inertes (maçonnerie paysagère, arrosage automatique, mobilier urbain…) ainsi que leur entretien ou maintenance en traitant les données mathématiques simples	82
Mise en place de végétaux	Réaliser la mise en place des végétaux en mobilisant les connaissances techniques et règlementaires relatives aux végétaux utilisés en aménagement paysager	247
Analyse d'une entreprise et d'un chantier paysager	Présenter à l'oral une structure espaces verts ainsi que le bilan économique d'une activité (collecte et traitement de l'information, utilisation d'outils informatiques et de télécommunications, connaissances des règles de droit du travail, de la protection sociale, situer l'activité dans son environnement économique, social et territorial)	96
Agroéquipement et conduite d'engins	Réaliser des travaux de terrassement en mobilisant les connaissances techniques relatives aux engins, installations et matériaux utilisés sur les chantiers de paysage, conduire en sécurité le tracteur et ses outils, effectuer l'entretien courant des matériels roulants	54
Terrasse bois	Préparer le chantier, implanter une terrasse en lames bois, terminer le chantier	23
Histoire de vie du végétal	Présentation du végétal et des producteurs, connaissance des modes de productions et de multiplication, utilisation des ligneux	21
Hors référentiel	Accueil/bilan - SST - TRE - TP/Chantiers	65
	TOTAL	800

>> MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- En présentiel avec :
  - cours théoriques en salle, accès à un CdR (Centre de Ressources) et des salles informatiques,
  - études de cas concrets
  - séance de travaux pratiques sur les plateaux techniques de l'Agrocampus
  - élaboration d'un Plan Individuel de Formation après entretien et test de positionnement

>> MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'examen est organisé en deux groupes d'épreuves :
- Validation de capacités en jury permanent
- Situations Professionnelles Significatives

>> MODALITÉS DE VALIDATION

- Attestation de fin de formation
- Attestation de compétences
- Diplôme délivré par le Ministère de l'Agriculture

DISCIPLINES	SPS
Travaux d'entretien des espaces verts	Oui
Taille et entretien des ligneux	Oui
Mise en place et entretien d'éléments inertes	Oui
Mise en place de végétaux	Oui
Analyse d'une entreprise et d'un chantier paysager	Oui
Agroéquipement et conduite d'engins	Oui
Terrasse bois	Oui
Histoire de vie du végétal	Oui

>> DÉBOUCHÉS ET POURSUITE D'ÉTUDES

Insertion professionnelle :
- Création de sa propre activité (CESU, entrepreneur de travaux paysagers), Paysagiste, Jardinier

Poursuite d'études :
- BAC PRO Aménagements Paysagers
- CS en formation continue ou apprentissage

>> SATISFACTION ET RÉUSSITE

Réussite	Insertion professionnelle
100 % en 2023	67 % en 2023

Taux de recommandation	Satisfaction
100 % en 2023	84 % en 2023